

# La hausse des prix p... le pouvoir d'achat de

# DIFFUSION INTERNE

- En octobre, les prix ont grimpé de 2,2 % sur un an, a indiqué mercredi l'Insee.
- Si l'inflation devrait refluer un peu d'ici à la fin de l'année, l'impact sur le pouvoir d'achat se fait déjà sentir.

## CONJONCTURE

Guillaume de Calignon  
@gcalignon

Les prix continuent à augmenter fortement en France. En octobre, sur les douze derniers mois, ils ont encore grimpé de 2,2 %, a indiqué mercredi l'Insee. C'est une hausse deux fois plus rapide qu'il y a un an. Environ la moitié de cette progression de l'inflation s'explique par la hausse du prix de l'énergie, laquelle est due pour deux tiers à l'augmentation du prix du baril de pétrole et pour un tiers à la hausse des taxes. Celles sur le tabac ont aussi participé à l'accélération des prix à la consommation ces derniers mois.

Comme le prix du baril de pétrole a augmenté fortement à partir de l'été 2017 et qu'il a reculé un peu ces dernières semaines pour se stabiliser aux alentours de 76 dollars, l'inflation devrait baisser d'ici à la fin de l'année. Les économistes de l'Insee tablent sur une hausse des prix à la consommation de 1,8 % sur un an en décembre.

Cela n'enlèvera pas le fait que les Français qui se chauffent au fioul

**« Avec un baril de pétrole proche de 80 dollars, les ménages deviennent très attentifs au coût d'un plein d'essence. »**

PHILIPPE WAECHTER  
Chef économiste chez Ostrum Asset Management

ou utilisent régulièrement leur voiture ont déjà pris de plein fouet la hausse du pétrole et des taxes. Et ils sont nombreux dans ce cas. Selon une étude de l'Insee, en 2013, 16,7 millions de personnes quittaient quotidiennement leur commune de résidence pour aller travailler et 80 % d'entre eux prenaient leur voiture pour effectuer le trajet.

### Risques sur la croissance

Les ruraux et les périurbains sont les plus touchés puisque dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants, la voiture ne représente plus que 43 % des déplacements pour se rendre à son travail. D'où le fort mécontentement actuel d'une certaine catégorie de la population, mécontentement sur lequel surfent les oppositions à Emmanuel Macron. S'il est politique, le risque est aussi et surtout économique. « Il y a désormais une

vraie question sur le pouvoir d'achat en Europe et en France. Avec un baril de pétrole proche de 80 dollars, les ménages deviennent très attentifs au coût d'un plein d'essence », pointe Philippe Waechter, chef économiste chez Ostrum Asset Management. « Or, c'est une dépense qu'ils font chaque semaine. Cela va nécessairement influencer les comportements. Les consommateurs vont arbitrer entre leurs dépenses parce qu'ils ne peuvent pas se passer de leur voiture. Cela peut avoir un impact sur l'activité », prévient-il. Et toute nouvelle progression du prix du pétrole aura un effet négatif sur la croissance puisque la consommation, représentant environ 55 % du PIB, est le premier moteur de l'économie française. Selon Bercy, une hausse de 10 dollars du coût du baril d'or noir augmente le taux d'inflation de 0,3 point et ampute donc d'autant le pouvoir d'achat. ■

## L'inflation continue de grimper dans la zone euro

Si elle reste sage en Italie (+1,6 %), l'inflation est remontée ces derniers mois en Espagne (+2,3 %), et a accéléré en Allemagne, pour atteindre son niveau plus élevé depuis plus de six ans et demi.

Catherine Chatignoux  
@chatignoux

L'inflation a poursuivi au mois d'octobre son lent et progressif retour dans le paysage économique de la zone euro. Elle a atteint 2,2 % en rythme annuel, après 2,1 % en septembre et 2 % en août, selon Eurostat. Une fois de plus, ce sont les prix de l'énergie qui expliquent l'essentiel de cette hausse. Ils ont augmenté de 10,6 % en octobre sur un an, après 9,5 % en septembre. Calculée hors énergie, matière volatile par excellence et ne reflétant

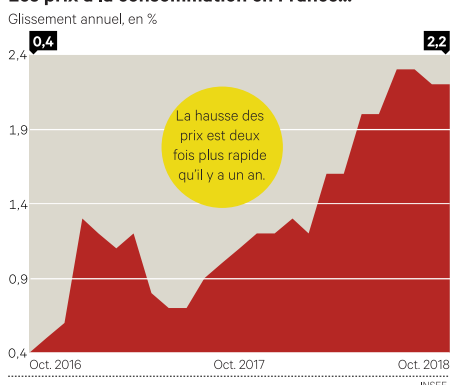
donc pas les tensions internes sur les prix, l'inflation de base augmente, elle aussi, mais reste contenue à 1,3 %, et même à 1,1 % si l'on retire aussi la hausse des prix des produits alimentaires et du tabac. Parmi les composants de l'inflation de base, les prix des services ont augmenté de 0,2 % et ceux des biens industriels de 0,1 %.

### La BCE confortée dans son intention de relever ses taux

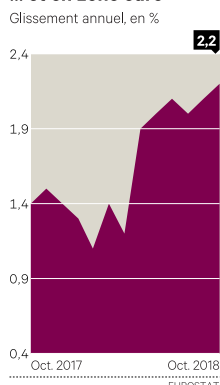
Si elle reste sage en Italie (+1,6 %), l'inflation est remontée ces derniers mois en France (+2,2 %) et en Espagne (+2,3 %), et a accéléré en Allemagne, à 2,4 %, en octobre pour atteindre son niveau le plus élevé depuis plus de six ans et demi. De quoi conforter, sans la convaincre totalement, la Banque centrale européenne (BCE) dans sa décision de mettre un terme à la politique ultra-accommodante engagée en janvier 2015. Elle a justifié son choix d'interrompre à la fin de l'année ses rachats d'obligations par la remontée de l'inflation. La baisse du chômage qui ne s'est pas démentie depuis des mois et s'est stabilisée à 8,1 % en septembre, selon Eurostat, ainsi que la hausse des salaires convergent pour alimenter l'inflation.

Les économistes restent toutefois divisés sur le moment que choisira la BCE pour relever ses taux d'intérêt. Pour Daniel Harenberg d'Oxford Economics, la faiblesse persistante de l'inflation de base et la baisse de régime de la croissance dans la zone euro à la fin de l'été « pourraient l'obliger à repousser la première hausse des taux actuellement programmée pour le quatrième trimestre 2019 ». Jennifer McKeown, de Capital Economics, reste, elle, convaincue que ce resserrement de politique monétaire interviendra dès septembre 2019. ■

### Les prix à la consommation en France...



### ... et en zone euro



## La valeur du patrimoine public français a fortement chuté en dix ans

### FINANCES PUBLIQUES

Le patrimoine net des administrations publiques, qui tient compte des actifs et du passif de la France, s'est établi à 8 % du PIB en 2017...

... alors que le ratio était de 58 % en 2007 avant l'envolée de la dette.

Renaud Honoré  
@r\_honore

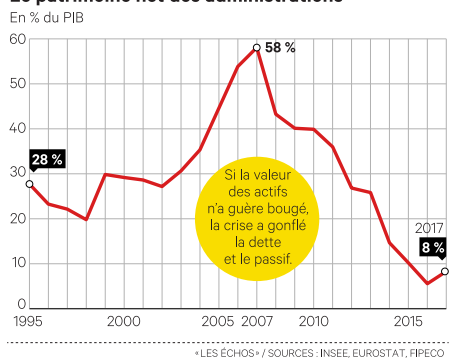
Quand il s'agit de juger de la situation des finances publiques d'un pays, le premier réflexe est de regarder du côté de la dette publique, en nette augmentation depuis dix ans en France. Mais le jugement serait-il différent si on mettait les actifs en face de ce passif ? Le site spécialisé sur les finances publiques Fippeco publie ce vendredi une note retraçant l'évolution du patrimoine net des administrations publiques (les actifs auxquels on retranche le passif) en France.

Le constat n'est a priori pas meilleur que celui réservé à la seule dette publique : le patrimoine net a fortement chuté en dix ans, ne représentant désormais plus que 8 % du PIB, contre 58 % en 2007. « On entend parfois l'idée avancée par certains économistes que le problème de la dette n'est pas si important que cela, si l'on veut bien prendre en compte les actifs qui existent en face de ce passif. Mais l'évolution du patrimoine net montre bien que la question de la soutenabilité des finances publiques se pose, quel que soit l'indicateur », souligne François Ecalle, ancien de la Cour des comptes et responsable du site Fippeco.

### Une situation comparable à celle du Royaume-Uni

Pour mieux comprendre l'évolution de la situation patrimoniale de la France, il faut donc se plonger dans les arcanes de la comptabilité publique. Au total, les passifs des administrations publiques s'élevaient l'an passé à 3.145 milliards d'euros, soit 137,2 % du PIB. C'est plus que le niveau de la dette publique « mastrichtienne » habituellement mise en avant dans le débat public (2.258 milliards, soit 98,5 % du PIB). Une différence qui s'expli-

### Le patrimoine net des administrations



que par des modes de calcul différents : le passif des administrations publiques s'évalue à sa valeur de marché – ce qui n'est pas le cas pour la dette au sens du traité de Maastricht – et prend en compte des éléments supplémentaires.

En face de ce passif, la France dispose déjà d'actifs financiers (participations dans des entreprises, titres

de créance, liquidités, etc.) qui s'établissent à 1.308 milliards fin 2017 (57,1 % du PIB). En rapprochant les passifs de ces actifs financiers, on obtient les « engagements financiers nets » d'un pays. En France, le niveau est voisin de 80 % du PIB, comme au Royaume-Uni, en Espagne ou en Belgique, alors que ce ratio est de 120 % pour une Italie

très endettée et bien inférieure (entre 30 et 40 %) pour l'Allemagne ou les Pays-Bas. La moyenne est de 68 % en zone euro.

Cette partie financière ne représente qu'une partie du tableau. Chaque pays dispose en effet d'actifs non financiers (les terrains bâtis, les infrastructures, les bâtiments non résidentiels, etc.), qui représentent 2.028 milliards en France (88,5 % du PIB). En agrégeant ces différents types d'actifs, et en y retranchant les passifs, on obtient donc le patrimoine net des administrations publiques, soit 191 milliards fin 2017. Il faut noter que la situation n'est pas la même si on regarde l'Etat (fortement déficitaire, à -1.312 milliards) ou les collectivités locales (nettement excédentaires, à 1.348 milliards).

Ce patrimoine net public a beaucoup fluctué depuis 1995. A l'époque, il s'établissait à 28 % du PIB, niveau resté quasi inchangé jusqu'en 2002 avant que la hausse des valeurs des terrains tire vers le haut les actifs. C'est ainsi que ce ratio s'est établi à 58 % en 2007. Depuis, si la valeur des actifs n'a guère bougé, la crise a gonflé la dette et le passif, contribuant à ramener le patrimoine net à sa faible étiquette de 8 % du PIB. ■

## LOGEMENT

La trêve hivernale des expulsions a débuté jeudi.

Gabriel Nedelec  
@GabrielNedelec

« Il n'y aura plus de sans-abri dans la rue dès 2018 », avait promis Emmanuel Macron. L'objectif ne sera pas encore atteint cet hiver, a reconnu Julien Denormandie, le ministre de la Ville et du Logement, dans une interview au « Parisien », alors que la trêve hivernale des expulsions débute ce jeudi. En revanche, il a promis l'ouverture de 14.000 places d'hébergement de plus, ce qui portera le total du parc d'Etat à près de 150.000 places disponibles en cas de grand froid.

Le gouvernement assure avoir « anticipé » les difficultés cette année en identifiant « en amont deux fois plus de places prêtes à ouvrir ». L'hiver dernier, de très nombreux sans-abri s'étaient retrouvés sans solution, suscitant l'indignation des associations. En février, Julien Denormandie, alors secrétaire d'Etat, avait été accusé de vouloir minorer le nombre de sans-abri après avoir affirmé qu'il n'y en aurait « qu'une cinquantaine » dans les rues d'Île-de-France. Parmi les solutions trouvées figurent les bâtiments du gouvernement eux-mêmes. Sur les 1.400 nouvelles places qui vont ouvrir en Île-de-France, 250 se trouvent dans un bâtiment du ministère des Armées « au milieu du 7<sup>e</sup> arrondissement », indique le ministre.

L'Etat mettra à disposition des familles sans-abri 40.000 places d'hôtels sociaux.

Le ministre veut aussi donner des moyens supplémentaires aux travailleurs sociaux.

Le gouvernement entend cette année éviter de concentrer au même endroit l'ensemble des centres d'hébergement, en Seine-Saint-Denis notamment, comme c'était l'habitude auparavant. La maire de Paris, Anne Hidalgo, a elle-même affirmé qu'elle allait ouvrir les mairies parisiennes et une partie de l'Hotel de Ville à l'accueil des sans-abri cet hiver. Les places, évolutives selon « les pics de froid », seront mobilisées jusqu'au 31 mars, date de la fin de la trêve hivernale. Autre défi d'ampleur, l'hébergement des familles. De plus en plus de femmes et d'enfants se retrouvent sans-abri chaque année, une situation « inacceptable » selon le ministre, qui en fait « une priorité ». L'Etat mettra à disposition de ces familles 40.000 places d'hôtels sociaux. Mais ce n'est pas la panacée, selon Julien Denormandie : « Quand vous faites rentrer des familles là-dedans, vous savez très bien qu'elles n'en sortent pas parce qu'elles ne sont pas accompagnées. On y rencontre des gens qui y vivent depuis parfois dix ans. » Le ministre veut donc injecter 5 millions d'euros pour donner des moyens supplémentaires aux travailleurs sociaux afin qu'ils puissent permettre à ces familles sans-abri de trouver un logement adapté par la suite. ■